

Case courrier 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction sandra.gaucerand@umontpellier.fr

Tel: 04-67-14-47-95

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES

SEANCE N°314

Année universitaire 2020-2021

EXTRAIT du Procès-Verbal Conseil de la Faculté des Sciences

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

- N° 2020-11-05-78-





Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

Objet : Relevé de conclusions - Conseil n°313 du 14 octobre 2020.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil n°313 du 14 octobre 2020.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice: 39

Membres présents et représentés : 23Pour : 21Membre n'ayant pas pris part au vote : 0Contre : 0Suffrages valablement exprimés : 23Abstention : 2

Le Conseil donne un avis <u>FAVORABLE</u> au relevé de conclusions du Conseil n°313 du 14 octobre 2020.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 5 novembre 2020.

1194

Le Directeur



Case courrier 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction sandra.gaucerand@umontpellier.fr

Tel: 04-67-14-47-95

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES

SEANCE N°314

Année universitaire 2020-2021

EXTRAIT du Procès-Verbal Conseil de la Faculté des Sciences

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

- N° 2020-11-05-79-





Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

Objet: Conventions.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur :

* Les avenants de prolongation entre :

- l'Université de Montpellier et le Lycée Jean Mermoz (Montpellier 34),
- l'Université de Montpellier et le Lycée Joffre (Montpellier 34),
- l'Université de Montpellier et le Lycée Dhuoda (Nîmes 30)
- l'Université de Montpellier et l'association Salon de l'Ecologie (Montpellier 34).

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice: 39

Membres présents et représentés : 23

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis <u>FAVORABLE</u> aux avenants de prolongation suscités.

* La convention de mise à disposition de locaux entre :

- l'Université de Montpellier et l'Université Paul Valéry Montpellier 3.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice: 39

Membres présents et représentés : 23

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis <u>FAVORABLE</u> à la convention de mise à disposition de locaux suscitée.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 5 novembre 2020.

Le Directeur

Hain HOF MANN



Case courrier 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction sandra.gaucerand@umontpellier.fr

Tel: 04-67-14-47-95

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES

SEANCE N°314

Année universitaire 2020-2021

EXTRAIT du Procès-Verbal Conseil de la Faculté des Sciences

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

- N° 2020-11-05-80-





Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

Objet : Parcoursup 2021 - Capacités d'accueil.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les capacités d'accueil - campagne Parcoursup 2021.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice: 39

Membres présents et représentés : 23Pour : 20Membre n'ayant pas pris part au vote : 0Contre : 1Suffrages valablement exprimés : 23Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux capacités d'accueil - campagne Parcoursup 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 5 novembre 2020.

119

Le Directeur



Case courrier 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction sandra.gaucerand@umontpellier.fr

Tel: 04-67-14-47-95

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES

SEANCE N°314

Année universitaire 2020-2021

EXTRAIT du Procès-Verbal Conseil de la Faculté des Sciences

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

- N° 2020-11-05-81-





Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

<u>Objet</u>: Master Erasmus Mundus « RADiation and its effects on MicroElectronics and Photonics technologies » (RADMEP).

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'ouverture du Master Erasmus Mundus « RADiation and its effects on MicroElectronics and Photonics technologies ».

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice: 39

Membres présents et représentés : 23Pour : $\underline{22}$ Membre n'ayant pas pris part au vote : 0Contre : $\underline{0}$ Suffrages valablement exprimés : 23Abstention : $\underline{1}$

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à l'ouverture du master suscité.

Pour extrait certifié conforme, Fait à Montpellier, le 5 novembre 2020.

Le Directeur

Atain HOFFMANN



Case courrier 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction sandra.gaucerand@umontpellier.fr

Tel: 04-67-14-47-95

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES

SEANCE N°314

Année universitaire 2020-2021

EXTRAIT du Procès-Verbal Conseil de la Faculté des Sciences

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

- N° 2020-11-05-82-





Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

Objet : Projets pédagogiques - année 2020.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les projets pédagogiques pour l'année 2020.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice: 39

Membres présents et représentés : 25

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 25

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux projets pédagogiques pour l'année 2020.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 5 novembre 2020.

Le Directeur